

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOL, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2690 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions***Ont été admis à la séance du 11 janvier :*M. Vaillant, M^{me} Lescure, MM. Claudel, Ecuillon, Prost, Viré, Frignac, Tehéou, Lou.**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Lundi 25 Janvier 1926, à 17 heures1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 11 janvier.*2^o *Présentation de :*MM. Dethève (Dr Claude), ex médecin-major des troupes coloniales, Riorges (Loire), par MM. Donjon et Laforêt. — Verdet (Joanny), Pouilly-sous-Charlieu (Loire), par MM. Perronnet et Usuelli. — M^{lle} Robert (Marcellé), rue du Cimetière, Roanne (Loire), par MM. Gemignani et Roué.

à bords ciliolés, 1-nervée; arête allongée, de 1 cm., terminant la nervure médiane, scabérule, longue de 1 cm.; palea de 3 mm., assez dure, naviculaire, comprimée latéralement, à 2 carènes vertes et un peu aillées. Caryopse très comprimé latéralement, asymétrique, naviculaire, long de 2,5 mm., terminé en bec de 0,5 mm. Fleur supérieure avortée, située à l'extrémité d'un article de la rachéole assez long, réduite à 2 arêtes, l'inférieure longue de 4 mm., la supérieure de 12 mm., toutes deux plus ou moins élargies à la base.

Madagascar : alluvions sèches des collines de Sakoa-bé (Perrier de la Bâthie, n° 889) ; Maevarano, près Majunga, sables découverts (Perrier de la Bâthie, n° 11. 044) ; rocailles calcaires à Majunga (Perrier de la Bâthie, n° 13. 018) ; grès triasiques aux environs d'Amipasimentera (Perrier de la Bâthie, n° 11. 246).

Par son port, cette plante très curieuse rappelle un *Hordeum*.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 16 Novembre 1925

Insectes et Champignons

Par M. le Dr ST. BONNAMOUR

Quand on ramasse des champignons, on est frappé de la quantité de larves qui y habitent. Or l'étude de ces larves et des insectes parfaits auxquels elles donnent naissance est très peu connue, parce que, en général, les mycologistes ignorent les insectes, et les entomologistes ne connaissent pas les champignons. Aussi est-on frappé du vague déconcertant qui règne dans les traités d'entomologie à ce sujet, et des erreurs qui y pullulent, groupant sous les noms vagues de bolets, d'agarics, ou de polypres les différents champignons. Seuls quelques auteurs, Léon DUFOUR (1840), PERRIS, FABRE, de PEYERHIMOFF qui se sont occupés des larves d'insectes, donnent quelques rares indications. Le premier travail d'ensemble est celui de M. le Dr RIEL qui en 1920 a donné dans nos *Annales* une première liste de Diptères fongicoles : M. FALCOZ de Vienne a donné aussi à la Société Entomologique quelques habitats de larves fongicoles.

Il est cependant très facile d'élever des larves. Il suffit d'avoir des récipients quelconques, comme des pots de confitures, dans le fond desquels on met un peu de bon terrain, stérilisé au préalable par passage à l'étuve ou au four, et légèrement humecté. On y dépose simplement le champignon dûment déterminé. On ferme avec du papier et une ficelle, après avoir soigneusement étiqueté, et reporté sur un cahier d'élevage, les noms, lieu et date de récolte. On n'a ensuite qu'à surveiller l'éclosion des insectes qui se fait plus ou moins tôt suivant l'époque de la récolte.

Les insectes que l'on peut ainsi obtenir sont de divers ordres. Les plus fréquents sont les Diptères et les Coléoptères. Parmi les Diptères, les Tipulidés se développent plus particulièrement dans les champignons qui se dessèchent, les Muscidés préfèrent les champignons qui pourrissent. Les Coléoptères ont en général pour habitat les Polypores et les Lycoperdons. On peut trouver aussi des Lépidoptères du genre *Tinea* dans les Polypores. Parmi les Hyménoptères, le *Phlaeotrips fungi* Zett. semble spécial au Polypre *versicolor*. Enfin chacun de ces ordres d'insectes peut être parasité à son tour par des Hyménoptères.

On peut dire que tous les champignons sont mangés, et que la présence des larves à leur intérieur ne signifie absolument rien quant à leur toxicité ou à leur comestibilité. Il semble qu'il y ait une certaine spécificité de certains insectes pour un champignon donné : quelques Diptères ou quelques Coléoptères n'ont été obtenus jusqu'à présent que d'une seule espèce de champignon.

Par ce procédé, on peut se procurer des insectes considérés comme très rares, ou des insectes nouveaux, soit pour la faune française soit même pour l'entomologie. Dans le groupe des Hyménoptères parasites, on peut presque dire que tout est encore inconnu.

La connaissance des insectes fréquentant certains champignons peut avoir un intérêt pratique ; c'est ainsi que dans certaines régions, les chercheurs de truffe remarquent certaines mouches qui indiquent la présence du champignon.

D'autre part, elle implique la nécessité de stériliser les champignons que l'on veut conserver soit pour l'alimentation, soit pour les collections.

Enfin on peut se demander quel est le rôle des insectes dans la dissémination des spores des champignons, semblable à leur rôle dans la dissémination du pollen pour les fleurs, question qui a été vérifiée par certains auteurs (BEAUVÉRIE, MAUGIN), pour certains champignons inférieurs.

Espèces apportées :

Clitocybe splendens Pers. (Tassin), voisin de *C. inversa* mais moins roux et marge plus enroulée et blanchâtre farineuse. Le centre est simplement déprimé à la fin sans être infundibuliforme ;

Collybia ambusta Fr. Bron. Mamelon pointu, larves gris-bistré. Odeur et saveur de farine ;

Craterellus lutescens Pers. Saint-Germain-Laval (Loire) ;

Scleroderma Geaster Fr. Vitt. (*idem*) ;

Geaster fornicatus Huds. (Vienne). Exopériidium s'ouvrant en général par une déhiscence à 4 lobes ;

Rhizogon luteolus Tul. (Saint-Germain-Laval).

GROUPE DE ROANNE

La force de la Fourmi et le saut de la Puce

Par M. COMBET.

La force de l'animal, paraît, à première vue, varier en sens inverse de la taille. Alors que la Fourmi porte, en effet, dix fois son propre poids, l'homme ne peut porter qu'une charge égale à son poids, le cheval à la moitié, l'éléphant au quart.

On donne même, de ces faits, une raison mathématique.

Il faut pour cela admettre que la force d'un muscle, comme la tension d'une corde, ne dépend que du nombre de fibres c'est-à-dire de la section S . On a alors :

$$\frac{\text{Force}}{\text{Poids du muscle}} = \frac{K S}{K' S l} = \frac{A}{l}$$

l étant la longueur du muscle, amené à la forme cylindrique par une disposition appropriée des fibres K , K' , A des constantes.

Mais, raisonner ainsi, c'est oublier que la fibre musculaire totalise les efforts